

« Un nouvel élan »
Rapport annuel 2015

Juin 2016

afnic

Table des matières

1. Éditorial.....	3
2. Faits marquants 2015.....	5
3. L'Association	8
4. Le .fr, croissance et poursuite du développement de nouvelles fonctionnalités.	9
5. Nouvelles extensions : la consolidation.....	10
6. Gouvernance de l'Internet : Une année marquée par le Sommet Mondial sur la société de l'information et la transition de la fonction IANA.....	11
7. L'Afnic confortée dans sa démarche d'excellence opérationnelle et de sécurité.....	12
8. Fondation Afnic pour la solidarité numérique Un projet devenu réalité.....	13
9. Une maîtrise budgétaire permettant à l'Afnic de renouer avec un résultat comptable positif.....	14
Bilan Financier (annexe).....	19

1. Éditorial



*M. Emmanuel Sartorius
Président de l'Afnic*

Un nouvel élan

Le rapport d'activité de cette année est intitulé « Nouvel élan ». Il illustre en effet un moment particulier pour notre association. Après plusieurs années difficiles, l'Afnic renoue avec un résultat net comptable positif, et entame la reconstitution de ses réserves.

Ce résultat est un encouragement à continuer d'aller de l'avant, et à prendre un nouvel élan.

En termes d'organisation de notre association, une réflexion a été engagée en 2015, impliquant l'ensemble des adhérents de l'association, avec la volonté de retravailler assez profondément nos statuts, pour les moderniser. La réforme préparée tout au long de cette année sera présentée aux adhérents lors d'une assemblée générale extraordinaire en juin 2016.

Avec ces statuts « toilettés », notre association sera, j'en suis convaincu, mieux à même d'évoluer dans les prochaines années, notamment dans sa capacité à représenter pleinement la diversité de la communauté internet française.

La réforme des collèges constituant notre association a fait l'objet de nombreuses discussions entre adhérents comme au sein du Conseil d'administration. Comment voulons-nous que l'ensemble des acteurs français de l'économie numérique s'investissent au sein de notre association ? Comment faire pour qu'ils puissent se regrouper au sein de collèges représentant clairement leurs affinités respectives ? Ces sujets sont encore devant nous, mais ils ont été défrichés en 2015, et nous sommes désormais en ordre de marche.

2015 aura été l'année de la création effective de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique. C'est la réalisation d'un engagement majeur de notre association, non seulement vis-à-vis de l'État, mais vis-à-vis de l'ensemble de la communauté internet française, actuelle et future. Car l'enjeu pour nous, à travers cette fondation, est bien de faire grandir cette communauté, en faisant jouer la solidarité pour y faire rentrer de nouveaux membres, qui en sont exclus aujourd'hui.

Autre signal fort envoyé à l'écosystème français du numérique, le lancement en décembre dernier de la publication en *opendata* des données relatives au .fr. C'est là aussi un moyen de partager avec les utilisateurs et les acteurs du numérique la valeur qui réside dans les données du .fr.

Le .fr a évolué en 2015, grâce à la mise en place de nouvelles fonctionnalités qui le rapprochent encore des meilleurs standards du marché : enregistrement multi-années, renouvellement automatique. Tous ces changements visent à simplifier la vie des utilisateurs et des bureaux d'enregistrement.

L'activité gTLD, enfin, arrive à maturité. .Paris, et .ovh ont fêté leur premier anniversaire cette année, donnant une bonne indication de la solidité de cette nouvelle activité, qui réduit fortement ses pertes et participe chaque année davantage à la construction du chiffre d'affaire et du rayonnement de notre association.

Un nouveau cycle d'innovation, d'amélioration de nos produits et de nos pratiques, de diversification de nos activités peut désormais démarrer.

2. Faits marquants 2015

Janvier

L'observatoire des noms de domaines publié par l'Afnic fait apparaître que le .fr comptait 2 853 406 noms de domaine au 31 décembre 2014, soit une croissance de 5,06 % en 2014. Cette performance reste toujours plus élevée que celles du marché français (+ 4,9%), du marché mondial (+ 4,3 %) et du marché européen (+ 2,2 %) ce qui permet à l'Afnic de commencer l'année 2015 sur de bonnes bases.

Février

Pour la troisième année consécutive, le .fr est présent au salon des entrepreneurs, cette fois-ci en compagnie de deux bureaux d'enregistrement de l'Afnic, OVH et Amen. Deux ateliers sont organisés à destination des entrepreneurs présents sur le stand, avec pour thème : « Choisir une adresse pour votre activité sur Internet : quelles sont les questions à se poser » ?

L'Afnic et le Registre Internet suédois .SE s'allient et lancent Zonemaster, un nouvel outil de vérification DNS permettant de renforcer la sécurité et la résilience d'Internet et ayant vocation à devenir le standard international de vérification de la bonne configuration du DNS (<http://www.zonemaster.net/>).

Le 16 février, la deuxième phase de l'ouverture à l'enregistrement des noms de domaines en 1 et 2 caractères du .fr (dite de « *landrush* »,) est lancée, avec un tarif spécial démarrant à 15 000 euros en première semaine et diminuant progressivement pour rejoindre, en mars, les tarifs habituels du .fr.

Mars

Première édition des « tendances parl », pour « procédures alternatives de résolution des litiges, est publiée. Elle permet de faire un bilan trimestriel des procédures de résolution des litiges par l'Afnic. Cette première édition fait apparaître que dans 58% des cas, les mesures demandées par les requérants ont été acceptées, et que seuls 0,5 % des plus de 600 décisions rendues par l'Afnic depuis 2011 ont fait l'objet d'un recours judiciaire.

Le 11 mars, l'enregistrement des noms de domaines en 1 et 2 caractères en .fr est ouvert à tous au tarif habituel.

Le 12 mars, l'Afnic organise un comité de concertation extraordinaire de l'Afnic, ouvert largement aux non membres de l'Afnic et réunissant une cinquantaine de participants afin de présenter les travaux des deux groupes de travail internationaux portant sur

- la mise en place d'un nouveau mécanisme multi-acteurs de supervision de la racine (IANA) en lieu et place du Gouvernement des Etats-Unis ;
- La mise en place de nouveaux mécanismes permettant de renforcer la responsabilité et l'équilibre des pouvoirs au sein de l'ICANN, dans le cadre de cette transition.

Avril

A partir du 30 mars, le .fr devient enregistrable pour plusieurs années, jusqu'à 10 ans. Cette nouvelle fonctionnalité permettra désormais aux titulaires les plus fidèles de l'extension nationale d'éviter d'avoir à penser tous les ans au renouvellement de leur adresse.

L'Afnic est élue au bureau de l'association transition numérique plus, partenaire de référence pour la promotion du .fr auprès des PME et TPE françaises.

Le 10 avril l'Afnic signe avec la Fondation de France la convention de création de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.

Mai

Le 7 mai, le .fr est partenaire des « open du web », manifestation permettant de récompenser les meilleurs talents en matière de développement, administration système, web-design, SEO/SEM, community management, par l'organisation de défis en ligne où s'affrontent plusieurs centaines de jeunes créateurs et informaticiens à Paris, Lille, Bordeaux et Tunis.

Juin

Le 2 juin, l'Afnic organise dans le cadre du deuxième forum français sur la gouvernance de l'Internet un atelier « Internet solidaire ».

Le 3 juin, le .fr est présent au salon des entrepreneurs Lyon-Rhône-Alpes avec les bureaux d'enregistrement Amen et Safebrand et organise de nouveau deux ateliers sur le choix de son adresse sur Internet.

L'Afnic se voit remettre son diplôme EFQM 4**** « reconnue pour son excellence quatre étoiles » par le délégué général de l'European Foundation for Quality Management France.

Juillet-Août

Le 9 juillet ont lieu les journées du conseil scientifique de l'Afnic, ouvertes à tous. Le thème en est « quelles mesures sur Internet, pour quels usages scientifiques et techniques ». <https://www.afnic.fr/medias/documents/JCSA/programme-JCSA15.pdf>

Septembre /Octobre

L'Afnic publie le quatrième rapport de l'observatoire de la résilience de l'Internet français, avec l'ANSSI.

https://www.afnic.fr/medias/documents/actu/Resilience_de_lInternet_Francais_2014_ANSSI-Afnic.pdf

La campagne *reussir-en.fr* visant à promouvoir les usages du .fr auprès des TPE/PME et des jeunes est relancée sur les media sociaux, et devient le cadre dans lequel la présence du .fr s'affiche au sein de toutes les manifestations professionnelles auquel il participe.

Du 6 au 8 octobre, *reussir-en.fr* est présent au salon des micro-entrepreneurs de Paris, avec les bureaux d'enregistrement Safebrand, Namebay, et KeepAlert / Prodomaines.

Le 7 octobre, à l'occasion d'une cérémonie organisée en marge de l'Assemblée générale du CENTR (association des registres internet nationaux européens) l'Afnic est doublement récompensée :

- Meilleur projet R&D pour Zonemaster, avec le .SE
- Contributeur de l'année pour Mathieu Weill et Lise Fuhr (.dk) pour leurs travaux dans le cadre de la transition IANA.

<https://centr.org/awards2015>

Novembre

La campagne *reussir-en.fr* est récompensée par le 1^{er} prix des trophées de la communication 2015.

Décembre

L'Afnic ouvre son service « *opendata* » du .fr, offrant ainsi à tous un aperçu exhaustif sur l'activité du .fr, accessible de son site ou sur data.gouv.fr

3. L'Association

En 2015, l'activité associative a été rythmée par la tenue de 5 réunions du conseil d'administration auquel s'est ajouté le séminaire stratégique de septembre consacré à la vision de l'Afnic pour le .fr des prochaines années. Trois comités de concertation dont un extraordinaire ont permis entre autres choses de poursuivre la discussion sur la réforme de l'ICANN, de proposer une feuille de route technique aux bureaux d'enregistrement et de débattre de l'évolution de la gouvernance de l'Afnic.

Le Conseil d'administration de l'Afnic a travaillé à la mise en œuvre les recommandations issues de l'audit de fonctionnement qu'il avait commandé en 2014, et a notamment préparé une réforme des statuts de l'Afnic, dont le but est de clarifier les responsabilités respectives du conseil d'administration, du président et du directeur général, ainsi que de permettre une plus grande stabilité du conseil d'administration, en organisant son renouvellement partiel tous les deux ans.

Si l'assemblée générale extraordinaire de juin 2016 approuve ces propositions, l'organisation statutaire de l'Afnic en ressortira plus solide, plus claire, et permettra d'accompagner les futures évolutions de l'association, notamment dans la réorganisation de ses collèges, qui reste encore à faire.

En effet, si la majorité des adhérents consultés conviennent que la distinction entre bureaux d'enregistrement et utilisateurs ne permet plus aujourd'hui de segmenter convenablement les différents types d'adhérents à l'Association, il reste encore à trouver un consensus large sur la meilleure segmentation dans l'avenir.

Toujours dans le cadre de ses travaux sur l'Association et la dynamisation des adhésions, le Conseil d'administration a décidé d'aligner en 2015 les tarifs d'adhésion des bureaux d'enregistrement sur ceux des personnes morales. Cette décision a permis de baisser de manière significative les tarifs d'adhésion pour les bureaux d'enregistrement.

Les comités de concertation se sont penchés cette année comme à l'accoutumée sur les sujets opérationnels, en validant la feuille de route technique de l'Afnic (cf. infra évolutions techniques du .fr). Nos adhérents ont pu par ailleurs débattre de trois thèmes structurants pour l'avenir. La réforme de nos statuts, comme exposée ci-dessus, mais également la réforme de l'ICANN dans le contexte de la transition de la supervision de la fonction IANA, et la vision de notre association pour le .fr dans les prochaines années.

Sur la transition IANA, un comité de concertation extraordinaire, c'est-à-dire ouvert à tous (membres ou non), a pu être organisé en présence de représentants de l'ICANN et des groupes travail élaborant les propositions pour cette transition. Mathieu Weill, co-président du groupe de travail sur la réforme de l'ICANN, a ainsi pu présenter les avancées des travaux qui depuis, se sont conclus par une adoption par le conseil d'administration de l'ICANN des propositions de renforcement de l'équilibre des pouvoirs et de mise en place de recours indépendants.

Sur la vision .fr, une nouvelle dimension de l'action et du positionnement stratégique de l'Afnic a été discutée au sein de l'association. Désormais, l'Afnic se positionnera comme un acteur de la présence en ligne. Ceci représente une nouveauté, tout autant qu'une conclusion logique aux travaux engagés depuis deux ans autour de la promotion du .fr avec la campagne réussir-en.fr. Notre association veut désormais mettre en avant les dimensions suivantes du .fr : Simplicité, innovation et attractivité, ainsi qu'exemplarité du .fr. L'Afnic souhaite faire de l'extension nationale l'outil de référence au service des français et de l'ensemble des structures basées pour développer leur présence en ligne.

4. Le .fr, croissance et poursuite du développement de nouvelles fonctionnalités.

Le .fr a continué à croître en 2015, avec une progression de 3.2% sur l'année. Cette performance, inférieure à celle de 2014 (5%), est néanmoins supérieure à la performance moyenne des ccTLD européens (2,7%).

Dans un contexte de croissance morose pour l'industrie des noms de domaines, cette performance tient essentiellement, pour l'année 2015 à deux facteurs.

- D'une part, l'érosion du nombre de créations de noms de domaine est limitée d'une année sur l'autre. 2015 aura vu le nombre de nouvelles création baisser de 27 000 unités (contre une baisse de 40 000 l'année précédente).
- D'autre part, le taux de renouvellement du .fr reste à un niveau élevé, avec un score de 81,7% de noms de domaines renouvelés (contre 81.4% en 2014).

Signe d'une progression en compétitivité de l'organisation de l'Afnic, **Le coût de production du nom de domaine .fr a continué à baisser, passant de 3,60 euros en 2014 à 3,50 euros en 2015.**

La campagne « reussir-en.fr » s'est prolongée sur 2015, avec de nouveaux objectifs :

- Le renforcement de la stratégie de contenus, élargie aux problématiques de présence en ligne et plus uniquement de noms de domaine
- La création d'une newsletter mensuelle à destination des créateurs d'entreprise et entrepreneurs « la box .fr »
- Le développement de partenariats avec les nouveaux acteurs de la présence en ligne

Avec plus de 100 000 visiteurs sur le site reussir-en.fr, près de 1 000 abonnés à la box.fr et la conclusion de 27 nouveaux partenariats pour améliorer la visibilité du .fr, la campagne prend de l'ampleur et s'installe dans le paysage numérique français.

Du côté des développements et nouvelles fonctionnalités du .fr, 2015 aura été marquée par la finalisation de l'ouverture à l'enregistrement des 1 et 2 caractères sous le .fr, mais également par la mise en place de l'enregistrement multi-années, ainsi que par l'ouverture des données du .fr à travers le portail opendata.afnic.fr, qui agrège les données essentielles du .fr et les met à disposition dans un format réutilisable. Ainsi, l'ensemble des données liées à la vie des noms de domaine sous l'extension nationale sont mis à la disposition du public, à l'exception des données personnelles des titulaires.

La feuille de route technique du .fr a globalement été tenue sur 2015, avec des évolutions majeures allant dans le sens d'une simplification de l'enregistrement et des opérations demandées aux bureaux d'enregistrement autour des noms de domaines.

Ainsi, en lien avec la mise en place de l'enregistrement multi-années, la date d'expiration calendaire du nom de domaine est apparue en lieu et place de l'ancienne « date anniversaire », et le renouvellement automatique des noms de domaine a été implémenté.

Cette dynamique de simplification et de standardisation des opérations techniques sous .fr se poursuivra en 2016.

5. Nouvelles extensions : la consolidation

Alors que fin 2015, la totalité des nouvelles extensions (14) gérées par l'Afnic pour le compte de ses clients gTLD étaient dans la racine, cette nouvelle activité de l'Afnic s'approche de la rentabilité, après trois ans d'investissements.

Le programme de noms de domaines « premiums » pour le .paris a été lancé au deuxième semestre 2015, avec un système de mise aux enchères développé spécialement pour la ville de Paris, et permettant d'attribuer des noms de domaines à haute valeur ajoutée au prix du marché aux acteurs économiques. Ainsi, à fin 2015, près de 200 noms de domaines avaient été attribués.

Pour nos premiers clients gTLD, la fin 2015 a représenté un test important, avec la première campagne de renouvellement des noms de domaines enregistré lors des lancements. C'était le cas pour .ovh et pour .paris. Avec quelques mois de recul, ces premiers renouvellements sont encourageants. En effet, fin 2015, le total des noms de domaine gérés par l'Afnic pour le compte de ses clients gTLD était de 70 900 noms de domaine, en recul de 2 000 enregistrements seulement.

Si cette baisse du portefeuille de noms de domaines gérés peut paraître étonnante, il faut rappeler ici que nous n'avons pas de recul sur le taux de renouvellement des nouvelles extensions après un an. L'effet de curiosité au lancement du .paris, ou l'engouement dû à la gratuité pour le lancement du .ovh pouvaient laisser craindre une chute plus importante du nombre d'enregistrement après le premier renouvellement annuel. Au contraire, la quasi stabilité des stocks de noms de domaine, toutes extensions gTLD confondues, montre que ces nouvelles extensions ont une assise solide et ont une capacité de fidélisation qui devra se confirmer dans les prochaines années.

Les développements informatiques les plus conséquents sur les gTLD étant derrière nous, l'année 2015 aura donc vu une stabilisation des revenus couplée à une baisse des charges de cette activité, la rapprochant ainsi de la rentabilité. Les pertes ont ainsi été divisées par deux entre 2014 et 2015.

6. Gouvernance de l'Internet : Une année marquée par le Sommet mondial sur la société de l'information et la transition de la fonction IANA

L'Afnic a poursuivi en 2015 son action d'animation de la communauté internet française sur les problématiques liées à la gouvernance mondiale de l'Internet.

La transition IANA, déjà évoquée, a mobilisé les énergies, notamment à travers l'implication de Mathieu Weill, directeur général, comme co-président du groupe de travail « *accountability* » chargé de faire des propositions sur la réforme de l'ICANN.

Un autre jalon important de cette année 2015 aura été la réunion de décembre au siège des Nations-Unies, ayant pour objet d'évaluer et de proposer des suites au processus du Sommet mondial sur la société de l'information.

Bien que cet événement ait été réservé aux gouvernements, l'Afnic, qui a initié en 2015 un partenariat avec l'Institut Français des relations internationales (IFRI), n'en a pas moins pris une part importante à sa préparation.

Un colloque réunissant une vingtaine de spécialistes (universitaires, entrepreneurs, représentants de la société civile, du secteur privé et du gouvernement) a été organisé le 23 novembre, à quelques jours du SMSI +10, afin de faire le point sur les progrès accomplis dix ans après l'adoption de l'agenda de Tunis.

Cette initiative, unique en France, a permis d'alimenter la position française pour la réunion de New-York, et de mettre en lumière les progrès, mais également les facteurs bloquant pour la réalisation des ambitions de la communauté internationale en matière de lutte contre la fracture numérique.

7. L'Afnic confortée dans sa démarche d'excellence opérationnelle et de sécurité

En janvier 2015, l'Afnic s'est vue remettre par l'Afnor la certification « reconnue pour son excellence 4 étoiles »¹ de la European Foundation for Quality Management.

Cette certification, qui vient conforter les démarches d'excellence opérationnelle lancé par l'Afnic dès 2008, illustre le chemin parcouru par notre organisation en quelques années.

L'ensemble des processus opérationnels de l'Afnic fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue, dont le but est d'augmenter la satisfaction de l'ensemble de nos parties-prenantes.

Faisant suite à la réalisation d'un premier bilan carbone en 2013, et à la reconnaissance de sa démarche d'excellence opérationnelle, l'Afnic s'est mobilisée durant l'année 2015 afin de préparer l'audit de certification ISO27001 de son système de management de la sécurité informatique.

Avec cette nouvelle étape de certification, l'Afnic aura complété l'ensemble des engagements pris à l'occasion de sa désignation comme office d'enregistrement du .fr, en matière de sécurité et de résilience.

¹ <https://www.afnic.fr/fr/l-afnic-en-bref/presentation/excellence-1.html>

8. Fondation Afnic pour la solidarité numérique : un projet devenu réalité

Le 10 avril 2015, l'Afnic a signé avec la Fondation de France la convention de création de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique. Cette fondation, voulue par notre association pour recueillir les bénéfices générés par notre activité d'office d'enregistrement du .fr, a pour ambition de soutenir des projets et initiatives mettant le numérique au service de la solidarité, de l'insertion, du développement économique. Elle a également l'objectif de participer à une meilleure connaissance des mécanismes d'exclusion numérique, et à proposer des remèdes pour faire en sorte qu'Internet reste une opportunité pour tous.

Dotée d'un comité exécutif présidé par Jean-Michel Hubert, et composé de représentants de notre association ainsi que de personnalités qualifiées, la Fondation s'est mise en ordre de bataille pour lancer un premier appel à projets début 2016.

Elle a recruté, pour animer les travaux, préparer ses appels et les instruire, d'une équipe coordonnée par Denis Pansu (Port parallèle) et Isabel Toutaud, notre directrice juridique.

La création de la Fondation a permis le déblocage de l'ensemble des fonds que l'Afnic avait réservés.



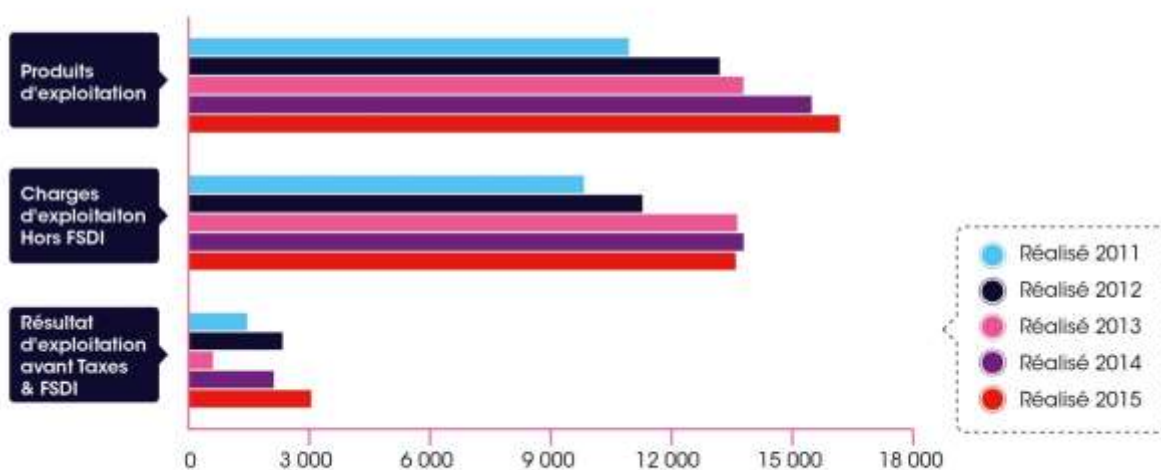
Le total de versement de 3 913 000 d'euros sera atteint après approbation des comptes de l'exercice 2015 par l'assemblée générale de juin 2016. La Fondation annoncera en juin 2016 la liste des premiers projets qu'elle financera.

9. Une maîtrise budgétaire permettant à l'Afnic de renouer avec un résultat comptable positif

Après deux années marquées par de forts investissements et un résultat net comptable négatif, l'Afnic a cette année commencé à reconstituer ses réserves et voit récompensés les efforts produits depuis deux ans en matière de maîtrise des coûts.

Le résultat d'exploitation avant impôts et Fondation Afnic s'élève en effet à 3 019 000 euros. Il surpasse de 30% le résultat de 2011, qui était notre meilleure année depuis cinq ans.

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION DE L'Afnic DEPUIS 2011



Le chiffre d'affaires de l'Afnic s'élève à **15 733 495** euros, en croissance de 4.7 %, soit une augmentation de **710 300** euros, par rapport à l'année 2014. La poursuite de la croissance du .fr et le développement de nos activités liées aux gTLD, notamment nos activités ponctuelles qui viennent se rajouter aux forfaits, ont contribué à l'atteinte de ce résultat, qui est aligné avec l'objectif budgétaire de croissance du chiffre d'affaires 2015.

L'affectation des charges par activités suit la procédure comptable analytique de juin 2012, qui a été amendée en 2014 selon les recommandations formulées en 2013 par le cabinet Mazars.

En 2015 les extensions gTLD représentaient 9% du chiffre d'affaires de l'Association. Cette part devrait poursuivre sa croissance en 2016 et 2017 sans pour autant dépasser un poids de 15%.

L'amélioration notable du résultat des gTLD qui diminue leur perte d'exploitation par deux depuis 2014 est le facteur déterminant du retour à un résultat positif de l'Afnic. Une fois passée la période des investissements lourds en temps, qui correspondait à la mise en place des services gTLD, cette activité est désormais rentrée dans une phase opérationnelle, avec des processus standardisés et une diminution importante des pics d'activité que nous connaissions précédemment.

Les actions de maîtrise de coûts et de développement du chiffre d'affaire des gTLD vont se poursuivre sur les prochaines années pour permettre à cette activité d'atteindre un point d'équilibre budgétaire.

Le total des charges d'exploitation ressort à 13 185 279 euros, inférieur de 536 636 euros à l'année 2014.

Après 3 années d'efforts et de mobilisation de l'ensemble des collaborateurs, la maîtrise des coûts a pris sa totale mesure en 2015. Celle-ci est partie intégrante de la culture Afnic. Il est cependant important de noter qu'une partie des économies réalisées vient également de l'annulation d'un certain nombre d'événements et de manifestations après les attentats de janvier et novembre 2015.

Concernant les frais de personnel, la politique de stabilisation de l'effectif lancée dès 2014 remplaçant uniquement les départs, donne un effectif fin 2015 de 78 collaborateurs, alors qu'on aura compté 3 arrivées pour 3 départs en 2015. La hausse des frais de personnel est contenue, à 2%. Cette augmentation reste cohérente avec les augmentations dans la branche Syntec et la croissance du chiffre d'affaires de l'Afnic.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS
(CDD et formations en alternance inclus)



Les variations les plus marquantes concernant les charges d'une année sur l'autre sont les suivantes :

Concernant les charges externes de la Direction des systèmes d'information, une hausse de 3,2% des dépenses est constatée, qui trouve son explication dans la hausse des coûts de connectivité et la mise en service d'un nouveau nœud Anycast. Les coûts de maintenance et

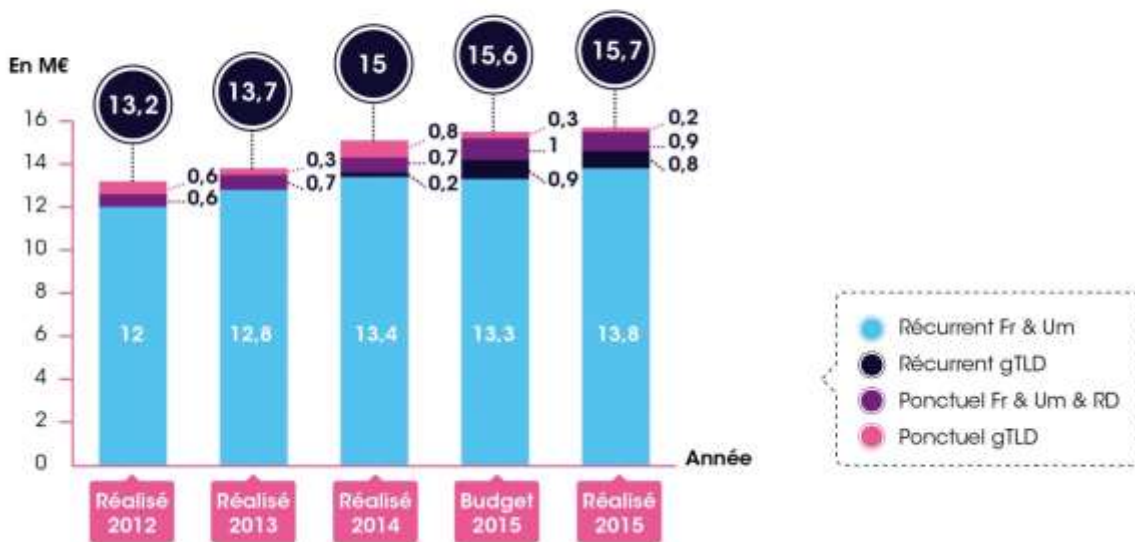
les dotations aux amortissements augmentent également suite aux investissements réalisés afin de renforcer la sécurité et la stabilité du .fr.

La diminution des honoraires juridiques s'explique par le changement de prestataire et la ré-internalisation de dossiers mais également par la diminution du nombre de contentieux clients.

La baisse notable des coûts de communication/marketing vient d'une part, du contexte peu propice à l'organisation d'événements à Paris, d'autre, part, de la renégociation engagée début 2015 avec les prestataires travaillant sur reussir-en.fr, qui a permis une meilleure maîtrise des coûts.

Enfin, nous constatons une baisse des charges exceptionnelles, liée au fait qu'en 2014, l'Afnic supportait des coûts liés à son déménagement (notamment un double loyer sur quelques mois).

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Une organisation au service de l'ensemble de ses parties prenantes



Mathieu Weill
Directeur général de l'Afnic

L'objectif de retour à l'équilibre budgétaire que l'Afnic s'était fixé pour 2015 a été atteint. C'est une source de satisfaction pour l'ensemble des équipes de l'Afnic, qui n'a pas ménagé ses efforts pour mettre en œuvre une véritable culture de la maîtrise des coûts. Mais nous n'aurions pas pu atteindre cet objectif si, collectivement, nous nous étions contentés de moins et mieux dépenser.

Dans le contexte d'un marché des noms de domaines dont notre président, Emmanuel Sartorius, précisait dès l'année dernière qu'il était arrivé à maturité, il a fallu aller chercher du nouveau chiffre d'affaire pour que l'Afnic ait les moyens de son développement, et puisse continuer à investir dans la résilience et la sécurité des infrastructures qu'elle gère.

Le développement, certes modeste pour cette première année, d'une activité de conseil de l'Afnic en direction des registres de gTLD, et bientôt même de certains ccTLD, témoigne de cette volonté de répondre aux besoins des nouveaux acteurs de notre marché, et de partager notre expérience avec certains de nos homologues.

Surtout, cette activité de conseil illustre notre capacité à rester à l'écoute de l'ensemble de nos parties prenantes, afin de répondre au mieux à leurs sollicitations et à leurs attentes.

C'est probablement un point fort qui nous a permis d'être cette année reconnus pour l'excellence de notre approche qualité par la Fondation EFQM.

Etre au service de nos parties prenantes, c'est également prendre à cœur notre mission d'animation de la communauté internet française. Cette année fut riche du point de vue des débats relatifs à la gouvernance de l'Internet, avec des avancées conséquentes concernant l'organisation de la transition IANA et la réforme de l'ICANN. L'Afnic a pris toute sa part à ces travaux et à leur restitution, tout d'abord en co-présidant le groupe de travail sur la réforme de l'ICANN. Ensuite en organisant ou en participant à des séminaires, colloques, webinaires en vue de discuter avec l'ensemble des parties-prenantes des meilleurs moyens de renforcer les contre-pouvoirs et la responsabilité de l'ICANN vis-à-vis de la communauté internet mondiale.

En 2015, les équipes techniques de l'Afnic ont été à pied d'œuvre pour offrir les nouvelles fonctionnalités annoncées à nos bureaux d'enregistrement, tant sur le .fr que les gTLD, avec par exemple le lancement de l'opération premiums en .paris . Nous rentrons dans une nouvelle ère pour l'Association, faite de mises en service régulières de nouveaux services, et non plus de « grandes ouvertures » révisant fondamentalement Charte et système d'enregistrement. La conquête de l'agilité est progressive, mais réelle, et s'appuie sur les relations de proximité que nous continuons de construire au jour le jour à travers la direction commerciale avec nos clients et nos utilisateurs.

Et comment parler de cette année 2015 sans évoquer la nouvelle vision pour le .fr, construite avec nos adhérents et coordonnée par nos équipes marketings, pour faire du .fr l'outil de référence de la présence en ligne des Français ?

Comme vous le voyez, ce rapport d'activité est bien plus qu'un bilan. Chaque action réalisée, chaque succès, petit ou grand, nous amène à envisager la suite. C'est pourquoi, forts des réussites de 2015, nous prenons un nouvel élan pour le .fr, pour l'ensemble de nos clients, et plus globalement, pour mieux servir toutes nos parties-prenantes.

Bilan Financier (annexe)

Bilan simplifié

En k€	31/12/2015 Net	31/12/2014 Net
Actif		
Actif Immobilisé	2 625	2 838
Créances d'exploitation	4 742	5 201
Disponibilités	13 638	10 112
TOTAL ACTIF	21 005	18 151

En k€	31/12/2015 Net	31/12/2014 Net
Passif		
Fonds propres	6 070	6 259
Résultat de l'exercice	316	-188
Provisions réglementées	368	455
FONDS ASSOCIATIFS	6 754	6 525
PROVISIONS	171	30
DETTES	14 080	11 596
TOTAL PASSIF	21 005	18 151

Compte de résultat simplifié

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	16 100	15 420
Autres produits	56	34
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 156	15 454
Autres achats et charges externes	4 667	5 040
Impôts, taxes et versements assimilés	434	402
Salaires, traitements et charges sociales	7 441	7 180
Autres charges dont Amortissements	2 532	2 568
CHARGES D'EXPLOITATION	15 073	15 190
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 083	264
RÉSULTAT FINANCIER	240	242
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1	-279
Participation des salariés aux résultats	308	220
Impôts sur les bénéfices	700	195
BENEFICE OU PERTE	316	-188

Evolution des fonds associatifs

